



Chers fondateurs,
Chers amis de Villemont,

Cette lettre d'été se trouve entièrement consacrée à deux événements majeurs du trimestre qui s'achève :

- la mise en place de la charpente du bâtiment adjacent au colombier Est, restauré en 2012/2013 (ci-contre),
- la sélection nationale de Villemont par la Fondation VMF, puis par les internautes (en 1^{ère} place), pour une opération de "crowdfunding".

Pourtant nous nous sommes aussi affairés à d'autres chantiers, et non des moindres :

- le modelage d'une plateforme d'environ 800 m2, terrassée en parallèle et en surplomb du talus Est du parc, ensuite engazonnée,
- les travaux de restauration des murs intérieurs de l'escalier d'honneur dans le château.



Nous ne manquerons pas de développer tout cela dans la prochaine lettre.

En souhaitant d'excellentes vacances à ceux pour qui c'est encore une agréable perspective

Le 29 octobre 2009 la « **fondation d'entreprise pour la restauration du château de Villemont** » était portée sur les fonds baptismaux par un arrêté de Monsieur le Préfet de la Région Auvergne, Prefet du Puy de Dôme (ci-contre).

C'était le début d'une belle aventure.

C'était il y a presque 5 ans.

Déjà.

Et puis c'était aussi – et c'est encore – une première nationale, unique en son genre, dans un soutien dédié à un Monument Historique.

C'est donc une belle histoire.

déjà 5 ans ...



C'est cette aventure et cette histoire qui ont permis, avec la générosité bienveillante de 12 entrepreneurs d'Auvergne, soucieux du patrimoine régional, de donner un véritable élan au programme de restauration de Villemont.

Merci et merci encore à eux.

Depuis 5 ans un compagnon maçon et un tailleur de pierres oeuvrent à la renaissance de Villemont. Les résultats sont là.

Et l'aventure est en passe de pouvoir continuer. Pour une autre et dernière fois. 5 ans.

Nous en reparlerons bientôt, dès l'automne prochain.

Villemont sélectionné par la ...



«fous de patrimoine»



Après le succès de la première édition, en 2013, la Fondation VMF (Vieilles Maisons Françaises) lance pour la seconde fois une opération de crowdfunding intitulée « Fous de Patrimoine » : il s'agit d'un financement public participatif, sur internet. La collecte aura lieu sur la plateforme de dons en ligne « ULULE », du 20 septembre au 14 novembre 2014 prochain.

Pour cette seconde édition la Fondation VMF a innové en proposant au vote des internautes une pré-sélection de 5 projets, présentés sur les réseaux sociaux (Facebook). Après une semaine haletante de vote, **Villemont est arrivé en tête**, plébiscité par plus de 3 000 voix.

Merci à tous ceux qui ont activement relayé un vote animé et passionnant.

Rendez-vous par conséquent à l'automne sur <http://fr.ulule.com/> où les dons de particuliers bénéficient d'une réduction d'impôts de 66%

Les travaux qui seront concernés par cette opération sont ceux qui portent sur **le fronton du corps de logis**. Car l'objet de « fous de patrimoine » est de favoriser le sauvetage et la remise en état d'un monument ou d'une partie de monument en péril.

Et il se trouve, maintenant que nous avons échafaudé le fronton de la façade sur la cour d'honneur, que le constat est alarmant : avec le temps, sans protection, exposée aux intempéries, la maçonnerie de moellons sur laquelle repose ce fronton est totalement désagrégée. Le fronton tient encore par miracle et il est extrêmement urgent d'intervenir.

L'opération « fous de patrimoine » tombe à point nommé.



Cette vue panoramique saisissante a été capturée avec un drone par Pierre Majani (fils de Christophe et Sandra) qui a également réalisé et monté une belle vidéo (bon sang ne saurait mentir !) publiée sur YouTube, et accessible depuis le site de Villemont. Pour la visionner, il suffit de suivre ce lien :

<https://www.youtube.com/watch?v=xsNtgsgqtkk>

ou bien dans la fenêtre de recherche de YouTube taper : « villemont »

avec
un drone



reconstruction de la charpente adjacente au colombier Est



L'entreprise GRIFFET (à GANNAT) avait déjà réalisé la charpente à l'impériale du pavillon d'entrée (en 2001) et celle du colombier Est (en 2012). On aperçoit ce colombier terminé sur la photo ci-dessus. L'entreprise est actuellement affairée à la restitution de la charpente du bâtiment contigu au colombier.

Derrière l'arc le plus à droite (même photo) on voit que l'ensemble repose sur un poteau, lui-même sur un socle (voir lettre n°16), et forme un préau ouvert sur 2 cotés (vue ci-contre, à gauche).

La réalisation est vraiment de très belle facture : on admire les assemblages tous exclusivement chevillés. Petit lexique du charpentier :

jambes de force

poinçon

arbalétrier



faux entrait

enrayure

contre fiche

vu depuis l'arrière : socle et poteau d'angle

Suite ... *la lettre n°18* (octobre 2014)